# TROIS JEUNES RÉFUGIÉS RISQUENT DES PEINES DE PRISON POUR AVOIR AIDÉ

# **MALTE**

« El Hiblu 3 » - Les trois de l'El Hiblu

En mars 2019, trois adolescents africains âgés de 15, 16 et 19 ans, ont embarqué à bord d'un canot pneumatique surchargé pour fuir la Libye. Ils ont été secourus par le navire El Hiblu, aux côtés de 108 autres personnes. Les capitaines de navires ont l'obligation légale de porter secours aux personnes se trouvant en danger en mer et de les conduire vers une destination sûre. On a dit aux personnes secourues qu'elles allaient être conduites en sécurité en Europe, mais, à mesure que le temps passait, elles ont réalisé qu'on les ramenait en Libye. Certains des passagers et passagères ont commencé à paniquer, horrifié·e·s à l'idée de retourner vers la torture qu'ils et elles avaient fuie.

Le navire a finalement fait demi-tour et a mis le cap sur Malte. Les trois jeunes ont aidé le second en jouant le rôle d'interprètes pour les autres personnes secourues, calmant les passagers et passagères en panique. Cependant, lorsque le navire est entré dans les eaux territoriales de Malte, l'armée maltaise l'a pris d'assaut et les trois garçons ont été accusés d'avoir «détourné» le navire. Les trois adolescents ont été arrêtés et conduits dans un commissariat avant d'être accusés de plusieurs infractions graves, et notamment de charges liées au terrorisme. Ils ont été détenus dans un premier temps dans le quartier de haute sécurité de la prison de Corradino, un établissement pénitentiaire pour adultes. Après huit mois de détention, ils ont été libérés sous caution mais les charges retenues contre eux n'ont pas été abandonnées.

Plus de deux ans après avoir été accusés injustement, les «trois de l'El Hiblu» attendent toujours que justice soit rendue. L'enquête est toujours en cours. Les témoins qui les accompagnaient sur le navire n'ont été entendus par le tribunal que récemment. Ils ont confirmé que les trois garçons avaient contribué à calmer les esprits à bord. Cependant, au regard de la longue période au cours de laquelle les autorités n'ont pas cherché à retrouver et à interroger les témoins clés dans cette affaire ou à collecter des éléments de preuve, on peut émettre des doutes quant à la perspective d'un procès équitable pour les trois adolescents.

La BBC a enquêté récemment sur cette affaire Le *Spiegel* a publié un article autour des trois jeunes gens lisant les lettres de solidarité reçues dans le cadre de la campagne *Écrire pour les droits*.

- BBC <u>» Video (English)</u>
- BBC <u>» Podcast (English)</u>
- BBC, article » Malta: The teenagers pulled from the sea and accused of terrorism
- Spiegel, article <u>» How Are We Supposed to Be Terrorists?</u>

Cette couverture médiatique positive joue un rôle essentiel dans la définition de l'angle sous lequel cette affaire est abordée et en vue d'influencer le traitement médiatique au moment où les autorités décideront d'inculper ou non les trois jeunes hommes. L'Église de Malte, des député·e·s du Parlement européen et d'autres acteurs se sont mobilisés en faveur des «trois de l'El Hiblu». Nous constatons les effets positifs de notre campagne à ce jour mais il est important de maintenir la pression sur la procureure générale et de continuer à soutenir les «trois de l'El Hiblu» afin qu'ils gardent espoir.

### PROPOSITIONS ET REVENDICATIONS

Veuillez **écrire une lettre courtoise** en anglais ou français **à la procureure générale de Malte** et demandez-lui d'abandonner toutes les charges retenues contre les trois de l'El Hiblu et classer l'affaire avant le procès.

→ Formule d'appel : Your Excellency / Madame la Procureure générale

→ Vous trouverez un modèle de lettre en français à la page 4.

→ Taxe postale: Europe: CHF 1.50

## LETTRE COURTOISE À

Procureure générale (Attorney General) Dr Victoria Buttigieg B.A. The Palace VLT 1115 – Valletta Malte

E-mail: ag@gov.mt

### **COPIE À**

Botschaft der Republik Malta S. E. Herrn Giovanni Xuereb Klingelhöferstrasse 7 D-10785 Berlin

Fax: 030 - 26 39 11 23

E-Mail: maltaembassy.berlin@gov.mt

	Procureure générale Dr Victoria Buttigieg B.A. The Palace VLT 1115 – Valletta Malte
Concerne : « El Hiblu 3 » - Les trois de l'El Hiblu	
Madame la Procureure générale,	
Le sort des trois adolescents africains âgés de 15, 16 et 19 ans (connus sous le nom de El Hiblu 3) me préoccupe beaucoup.	
En mars 2019, ils ont embarqué à bord d'un canot pneumatique surchargé pour fuir la Libye. Avec 108 autres personnes, ils ont été secourus par le navire El Hiblu. Les capitaines de navires ont l'obligation légale de porter secours aux personnes se trouvant en danger en mer et de les conduire vers une destination sûre. On a dit aux personnes secourues qu'elles allaient être conduites en sécurité en Europe, mais, à mesure que le temps passait, elles ont réalisé qu'on les ramenait en Libye. Certains des passagers et passagères ont commencé à paniquer, horrifié·e·s à l'idée de retourner vers la torture qu'ils et elles avaient fuie.	
Les trois jeunes ont aidé en jouant le rôle d'interprètes pour les autres personnes secourues, calmant les passagers et passagères paniqué·e·s. Cependant, lorsque le navire est entré dans les eaux territoriales de Malte, l'armée maltaise l'a pris d'assaut et les trois garçons ont été accusés d'avoir «détourné» le navire. Les trois adolescents ont été arrêtés et conduits dans un commissariat avant d'être accusés de plusieurs infractions graves, et notamment de charges liées au terrorisme.	
Plus de deux ans après avoir été accusés injustement, les «trois de l'El Hiblu» attendent toujours que justice soit rendue. L'enquête est toujours en cours. Les témoins qui les accompagnaient sur le navire n'ont été entendus par le tribunal que récemment. Ils ont confirmé que les trois garçons avaient contribué à calmer les esprits à bord.	
Je vous demande, Madame la Procureure générale, d'abandonner toutes les charges retenues contre les trois de l'El Hiblu et de classer l'affaire avant le procès.	
Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame la Procurer considération.	ure générale, à l'expression de ma haute